

LA PECHE PROFESSIONNELLE EN EAU DOUCE, UNE ACTIVITE MECONNUE

En octobre 1984, a été soutenu à l'université de Paris X (Nanterre), au département d'Ethnologie, un travail de Maîtrise intitulé "pêche et pêcheurs professionnels du lac d'Annecy" (BOURLON, 1984). Cette recherche rend compte de l'évolution de cette activité et des raisons de sa prochaine disparition.

Les thèmes de recherche privilégiés au moment de l'enquête ont été les suivants :

- les droits et territoires de pêche, leur histoire,
- le cadastre des pêcheurs : "appropriation" des territoires de pêche et des modes de répartition,
- l'inventaire des techniques et engins de pêches, leurs évolutions,
- les connaissances naturalistes des pêcheurs (vents, courants, topographies subaquatiques, savoirs ichtyologiques...) et leurs différents modes de représentations (toponymes, traditions orales, représentations figurées),
- l'organisation sociale des pêcheurs : vie professionnelle et familiale, réseaux d'alliance et d'entraide, vie associative et syndicale,
- l'évolution économique de la pêche.

Aspects de la pêche professionnelle dans le lac d'Annecy

En 1985, quatre pêcheurs ont repris leurs permis de première catégorie. Ces permis sont accordés par la Direction Départementale de l'Agriculture aux pêcheurs professionnels, membre d'un syndicat de pêcheurs aux engins et aux filets.

Ils sont les derniers représentants d'un groupe encore important en 1970 (38 pêcheurs possédaient alors le permis de première catégorie).

Les espèces pêchées :

- Les Salmonidés (l'Omble chevalier, la Truite, les Corégones -"féras"-) sont considérés comme des poissons "nobles" tant par les pêcheurs professionnels que par les amateurs. De tout temps l'Omble a été le plus prisé..
- Les Cyprinidés dits "poissons blancs" (le Gardon, la Brème, la Carpe) sont vendus à bas prix car ils sont peu appréciés.
- La Perche : dans les années 1980, elle constituait une bonne partie du revenu du pêcheur; depuis atteinte d'une épidémie elle se fait rare dans les filets.
- La Lotte et le Brochet.

Le calendrier des pêches

Il est rythmé par une période de fermeture complète des Salmonidés du 31 octobre au 31 janvier (les pêcheurs capturent alors la Lotte), une période de fermeture de la pêche au Brochet du 1er mars au 10 mai, une période de fermeture de la pêche à la Perche du 15 avril au 31 mai. La pleine saison de pêche se déroule du mois de juin au mois de septembre. Dans une saison légale de 270 jours en moyenne, les pêcheurs sont retenus à terre 20 à 30 jours par an à cause du mauvais temps.

Les engins utilisés

La recherche effectuée avec la communauté des pêcheurs professionnels annéciens répertorie l'ensemble des engins utilisés dans le lac. En 1985, ils emploient des filets ordinaires et à lottes, des pics, des mirandelliers, des nasses (en osier, en grillage, en plastique). La collecte orale a permis de comprendre l'évolution de ces engins ainsi que des gestes qui les accompagnent, de 1900 à nos jours.



La profession

Une observation quotidienne des pratiques communautaires des pêcheurs professionnels a permis de mieux saisir les raisons de leurs prochaines disparitions.

Au cours de ce dernier siècle, les techniques de pêche ont connu de profondes transformations, l'évolution des matériaux constituant les filets (passage du coton au nylon torsadé puis au nylon mono-filament) les ont rendues de plus en plus pêchantes. Dans leurs carrières, les pêcheurs ont dû renouveler deux fois leurs engins de pêche. Les habitudes de pêche n'ont pas été modifiées : que se soit à la relève ou à la tendue des filets, deux hommes sont nécessaires ; tandis que l'un rame, l'autre manipule

les filets sur des embarcations qui n'excèdent pas 7 mètres de long et avec des moteurs de 5 cv.

Les femmes avaient un rôle de collaboratrices important : elles s'occupaient de toutes les activités de dépêche, de démêlage et de séchage des filets. Souvent, elles embarquaient pour aider leur mari sur le canot. En 1966, le permis compagnon institutionnalise leurs fonctions, en autorisant les détenteurs de ce permis à faire acte individuel de pêche en l'absence et avec l'autorisation du titulaire de première catégorie. Deux femmes héritières du permis de pêche de leur père grâce à la maintenance de la loi Sarde autorisant la transmission du droit de pêche de père à enfants, ont pratiqué la pêche professionnelle durant 20 ans.

En 1972, une loi interdit que d'autres activités traditionnelles des rives du lac soient exercées simultanément à la pêche (restauration, vigne, forêt, commerce...). Dorénavant pour obtenir le droit de pêche en première catégorie, les pêcheurs doivent être affiliés à l'assurance maladie des exploitants agricoles et n'avoir comme unique ressource que le produit de leurs pêches.

En 1985, aucun fils de pêcheurs n'envisage de reprendre un métier qui ne suffirait pas à faire vivre sa famille. Aujourd'hui l'âge moyen des pêcheurs est de 70 ans ; la profession n'a pas eu les moyens d'assurer sa pérennité.

La disparition des professionnels n'est pas sans poser des problèmes d'équilibres piscicoles. En effet, ils contribuent à une meilleure connaissance et gestion des stocks piscicoles : en éliminant de nombreux prédateurs, en pêchant en quantité suffisante toutes les espèces de poissons (les amateurs ayant tendance à privilégier la capture des poissons "nobles").

Paradoxalement, il arrive que les sociétés de pêche et de pisciculture sollicitent les savoirs techniques et naturalistes des professionnels pour prélever des poissons dans des lacs non-exploités afin d'en connaître les populations piscicoles, ou pour réduire une espèce dominante dans un lac où aucun professionnel ne pêche. Pour ces raisons, les professionnels annéciens ont pratiqué des pêches exceptionnelles sur le lac de Saint-Point et sur la retenue d'eau artificielle du Der, en 1984.

C. BOURLON
RCP CNRS 719; CETMA
Ichtyologie, Muséum
43, rue Cuvier, 75005 Paris

BOURLON C. (1984) : Pêche et pêcheurs professionnels du lac d'Annecy, Mémoire de maîtrise, Paris X (Nanterre), 192 pp.